



CONSEIL MUNICIPAL
du 12 DECEMBRE 2024
PROCES-VERBAL

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Date d'affichage : 06 décembre 2024

L'an 2024 le jeudi 12 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saily sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude - M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme CALDI Christine - M. CARDON Olivier - M. COLLET Olivier - M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique - M. DUPONT Bruno - Mme HERDIN Andrée - Mme LUTZ Véronique - Mme MARTEAU Martine - M. RAVET Pierre-Luc - Mme RUCKEBUSCH Geneviève - M. TASSEZ Florent.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida - Mme CAZAUX Christine - Mme DEBUYSER Chantal - M. KNOCKAERT Vincent

Absent(s) : M. DEFOSSEZ Emmanuel - Mme DIEUDONNE Nadine - M. LEROY Bertrand - Mme PALLADINO Dominique - M. PECQUEUR Sylvain - M. PRUVOST Arnaud - Mme VAN BECELAERE Edith.

Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire : Mme Marie-Dominique de SWARTE

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 19

Ordre du jour :

INTRODUCTION

<u>OBJET</u>	Désignation du secrétaire de séance
---------------------	-------------------------------------

ADMINISTRATION GENERALE

<u>OBJET</u>	Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 03 octobre 2024
---------------------	--

<u>OBJET</u>	Information du Conseil municipal des décisions prises par M. le Maire par délégation
---------------------	--

<u>OBJET</u>	Adhésion aux centrales d'achat de CAP Territoires
--------------	---

CULTURE

<u>OBJET</u>	Approbation d'une convention de partenariat avec le CD62 pour l'accès des bibliothèques relais à la Médiathèque Départementale
--------------	--

FINANCES

<u>OBJET</u>	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025 avant le vote du budget primitif
--------------	--

<u>OBJET</u>	Délibération budgétaire modificative n°1
--------------	--

<u>OBJET</u>	Subvention à l'Harmonie de Laventie dans le cadre d'un partenariat pour la classe orchestre du collège de Laventie
--------------	--

<u>OBJET</u>	Approbation d'un avenant à la convention d'objectifs triennale (2024-2026) avec l'association l'Harmonie de Saily sur la Lys
--------------	--

DOMAINE

<u>OBJET</u>	Approbation d'une convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle AI 155
--------------	--

<u>OBJET</u>	Transfert de domaine public d'une portion de la RD 174 (rue Verte)
--------------	--

<u>OBJET</u>	Modification de la délibération n°2024-58 annulant la répercussion des frais de géomètre sur l'acquéreur
--------------	--

RESSOURCES HUMAINES

<u>OBJET</u>	Modification de la délibération n°2016-74 du 15.12.2016 relative aux autorisations d'absences exceptionnelles
--------------	---

<u>OBJET</u>	Modification de la délibération n°2016-74 du 15.12.2016 relative aux frais de mission des agents municipaux
--------------	---

<u>OBJET</u>	Création de postes d'agents vacataires pour le recensement de la population prévu en 2025
--------------	---

INTERCOMMUNALITE

<u>OBJET</u>	Information sur le rapport d'activité 2023 de Territoire Energie Flandre (ex SIECF)
<u>OBJET</u>	Présentation du rapport d'activités 2023 de la CCFL
<u>OBJET</u>	Approbation d'une convention de groupement de commande pour la location de copieurs
<u>OBJET</u>	Approbation de la convention action fruits/légumes sur l'année 2024-2025

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

INTRODUCTION

<u>OBJET</u>	Désignation du secrétaire de séance
--------------	-------------------------------------

Madame Marie-Dominique De SWARTE est désignée secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GENERALE

<u>OBJET</u>	Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 03 octobre 2024
--------------	--

Approbation générale.

<u>OBJET</u>	Information du Conseil municipal des décisions prises par M. le Maire par délégation
--------------	--

Approbation générale. Mr le DGS Vincent LUCOTTE précise qu'il s'agit des décisions habituelles ainsi que de plusieurs décisions de virement de crédit sur le budget.

<u>OBJET</u>	Adhésion aux centrales d'achat de CAP Territoires
--------------	---

Monsieur le Maire présente cette délibération et indique qu'il s'agit d'une délibération de principe. M Olivier CARDON demande s'il s'agit d'investissements informatiques. M le DGS Vincent LUCOTTE indique qu'il s'agit d'interventions telles que de la maintenance de serveur, des petites prestations effectuées actuellement par P2I, des petits dépannages quotidiens. Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Approbation d'une convention de partenariat avec le CD62 pour l'accès des bibliothèques relais à la Médiathèque Départementale
--------------	--

Madame Christine CALDI présente cette délibération. Elle précise avoir rencontré, avec Madame Véronique LUTZ, la médiathèque départementale. La bibliothèque de Sailly sur la Lys a été rétrogradée au niveau de bibliothèque de proximité, à la place de bibliothèque relais, au seul critère non rempli de la surface de la bibliothèque.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025 avant le vote du budget primitif
--------------	--

Monsieur Pierre-Luc RAVET présente cette délibération. Tout d'abord, il indique que le vote du budget est décalé, dans l'attente de la nouvelle loi finances. Il précise ensuite que l'investissement sera moindre en 2025-2026.

Monsieur Olivier CARDON interroge M RAVET sur les subventions sollicitées. M RAVET indique que la subvention de la CCFL pour le château Bac St Maur, l'auberge Françoise Dolto et le Groupe Scolaire ont été débloquées, que la commune reste dans l'attente de celle de la CAF relative au Groupe Scolaire. M le DGS précise qu'il s'agit de fournir les preuves de dépense afin de la débloquer.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Délibération budgétaire modificative n°1
--------------	--

M RAVET présente cette délibération. Il s'agit d'une modification de chapitre. Il précise que les dépenses de fonctionnement sont sous tension. Il expliquera pourquoi lors du vote du budget. Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Subvention à l'Harmonie de Laventie dans le cadre d'un partenariat pour la classe orchestre du collège de Laventie
--------------	--

M le Maire présente la délibération et indique que cette subvention est d'environ 1000€. Il précise que diverses communes sont concernées ; le montage du dossier n'est pas apprécié par Madame Andrée HERDIN, ni M Olivier CARDON, mais les échanges ayant déjà été effectués, il ne souhaite pas revenir sur une décision donnée oralement auparavant.

Madame Andrée HERDIN souhaiterait un droit de regard sur ce qui est fait.

Approuvée à la majorité. Deux abstentions de Véronique LUTZ et d'Olivier CARDON. Un vote contre de M Olivier COLLET.

<u>OBJET</u>	Approbation d'un avenant à la convention d'objectifs triennale (2024-2026) avec l'association l'Harmonie de Sailly sur la Lys
--------------	---

M Pierre-Luc RAVET précise qu'il s'agit d'une convention triennale, que l'Harmonie bénéficie d'une subvention annuelle de 4.500€, 30.000€ pour l'Ecole de Musique. L'association sollicite

4.000€ de plus. La commune a validé une augmentation en parallèle d'une présentation de budget avec un effort sur la ligne recettes. Il précise que c'est une association qui rencontre des difficultés opérationnelles, et qu'elle a le soutien de la commune. Il existe un point de désaccord entre la commune et l'Harmonie, cette dernière ne souhaitant pas subventionner l'Ecole de Musique avec les excédents. Madame Véronique LUTZ précise que l'Harmonie a refusé de signer l'avenant de la convention à cause de cet alinéa.

Approuvée à la majorité. Deux abstentions d'Olivier COLLET et de Christine CALDI.

DOMAINE

<u>OBJET</u>	Approbation d'une convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle AI 155
--------------	--

M le Maire précise que cette approbation concerne une servitude sur le parking de la Poste de 32 mètres linéaires.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Transfert de domaine public d'une portion de la RD 174 (rue Verte)
--------------	--

M le Maire présente cette délibération ; il indique qu'il s'agit d'un transfert à la commune d'une portion de 1.383 mètres linéaires.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Modification de la délibération n°2024-58 annulant la répercussion des frais de géomètre sur l'acquéreur
--------------	--

M le Maire indique que dans promesse de vente initiale à « Notre maison » de l'école George Sand, les frais de géomètre étaient répercutés sur l'acquéreur, mais qu'à cause des frais de consommation d'eau, la commune a accepté de prendre à sa charge les frais de géomètre, qui équivalent à environ 2.000€, ce qui nécessite de revenir sur la délibération précédente. La vente d'un montant de 430.000€ est prévue pour fin janvier 2025.

Approuvée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

<u>OBJET</u>	Modification de la délibération n°2016-74 du 15.12.2016 relative aux autorisations d'absences exceptionnelles
--------------	---

M. le Maire précise qu'il s'agit d'une modification des autorisations d'absences spéciales qui sont revues. Il souligne que le nombre de jours est identique pour un PACS et pour un mariage ; il propose aux élus que ces congés exceptionnels ne soient accordés qu'une seule fois, soit PACS soit mariage. Cette décision est laissée à l'appréciation du Conseil Municipal.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Modification de la délibération n°2016-74 du 15.12.2016 relative aux frais de mission des agents municipaux
--------------	---

M. le Maire précise qu'il s'agit d'une réactualisation des frais de mission par rapport au barème de l'Etat, car la Fonction Publique Territoriale n'a pas le droit de faire plus que la Fonction Publique d'Etat. Il souhaite que les déplacements avec les véhicules de service soient privilégiés.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Création de postes d'agents vacataires pour le recensement de la population prévu en 2025
--------------	---

M le DGS Vincent LUCOTTE présente cette délibération. M Olivier CARDON demande s'il y a des modalités obligatoires, M le DGS indique que sont reprises les modalités du recensement précédent.

Approuvée à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

<u>OBJET</u>	Information sur le rapport d'activité 2023 de Territoire Energie Flandre (ex SIECF)
--------------	---

Monsieur le Maire présente brièvement ce rapport d'activité de Territoire Energie Flandre. M Olivier CARDON demande si nous ne sommes adhérents que pour le déploiement de la fibre. M le Maire répond qu'ils nous ont également aidés pour le déploiement des caméras. M CARDON indique qu'ils peuvent également accompagner la commune sur les sujets qui touchent au solaire et au photovoltaïque.

L'assemblée en prend acte (pas de vote).

<u>OBJET</u>	Présentation du rapport d'activités 2023 de la CCFL
--------------	---

L'assemblée en prend acte (pas de vote).

<u>OBJET</u>	Approbation d'une convention de groupement de commande pour la location de copieurs
--------------	---

M. le DGS Vincent LUCOTTE présente cette convention. Il indique que toutes les communes sont d'accord ; notre contrat actuel se termine fin 2025, et que la commune a donc tout intérêt à la signer.

Approuvée à l'unanimité.

<u>OBJET</u>	Approbation de la convention action fruits/légumes sur l'année 2024-2025
--------------	--

Madame Christine CALDI présente cette délibération. Il s'agit d'une dégustation d'un fruit ou légume par quinzaine pour les maternelles. Ces fruits/légumes sont achetés à la Charrette du Jardinier. C'est une action cadrée qui coûte 4€ / enfant / an, soit un total de 536€ / an.
Approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Pas d'autres questions.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h15.

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



La Secrétaire,
Marie-Dominique de SWARTE

